

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE**

**PIECE JOINTE N°47
Capacités techniques et financières**

**Projet d'extension d'un bâtiment de stockage de peinture
sur le site SCSO UNIKALO**

Commune de Cestas (33)

VOLET 2/. INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Lorsque l'autorisation environnementale concerne un projet relevant du 2° de l'article L. 181-1 du code de l'environnement, le dossier de demande est complété par les documents suivants [article D. 181-15-2 du code de l'environnement] :

Pièces à joindre pour tous les dossiers ICPE :

P.J. n°47. - Une description des capacités techniques et financières mentionnées à l'article L. 181-27 dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir au plus tard à la mise en service de l'installation [3° du I. de l'article D. 181-15-2 du code de l'environnement] ;



1. PRESENTATION DU DEMANDEUR

1.1 L'Entreprise

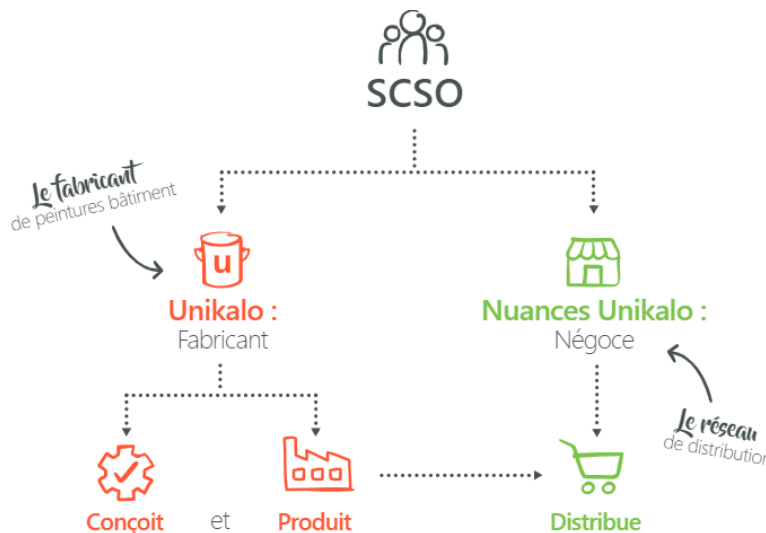
La Société des Colorants du Sud-Ouest (SCSO) UNIKALO est une entreprise familiale française dynamique et indépendante, spécialisée dans l'industrie et la distribution de peintures et de produits du second œuvre du bâtiment (décoration).

Depuis sa création en 1936, SCSO a su se développer, passant de fabricant de peinture local à l'un des leaders de la fabrication et de la distribution de peinture bâtiment sur le marché français, tout en conservant ses valeurs qui sont : respect des Hommes, respect de l'Environnement et la satisfaction de ses clients.

Aujourd'hui, sous la direction de la nouvelle génération, Olivier BARBOT, Thomas PESTOURIE et Romain PESTOURIE, SCSO est devenu le 1^{er} groupe indépendant français sur le secteur de la peinture bâtiment et de la décoration professionnelle.

La Société des Colorants du Sud-Ouest SCSO UNIKALO comprend deux activités :

- **UNIKALO**, dédiée à la conception et la fabrication des produits.
- **Nuances UNIKALO**, dédiée au négoce et la distribution des produits.



➤ SCSO et Nuance UNIKALO en quelques chiffres :

- 86 ans d'expertise.
- Chiffre d'affaire : 141,5 millions d'€ pour UNIKALO et 253,5 millions d'€ pour Nuances UNIKALO.
- 219,3 millions d'€ pour Nuances UNIKALO intégrés, en 2021.
- Plus de 1000 collaborateurs dans toute la France (36% pour la fabrication, 64% pour la distribution).
- 101 points de vente Nuances UNIKALO intégrés.
- 138 distributeurs (74 adhérents au réseau et 49 indépendants).
- Plus de 6500 références de produits.
- 3 sites de production et de logistique situés en Gironde (33) :
 - Mérignac : siège administratif (UNIKALO et Nuances), usine de production, laboratoire R&D.
 - Canéjan : stockage et expédition de peintures, service comptabilité et facturation, ADV, SAV MAT.
 - Cestas : production de peinture, stockage et expédition des peintures, stockage de matières premières, expédition de matériel pour l'ITE, laboratoires, bureaux.

➤ **Site de Cestas Jarry**

En 2021, SCSO UNIKALO poursuit son développement avec l'acquisition d'un second site de fabrication industriel comprenant 16 700 m² de bâtiments industriels situé dans la zone de Cestas Jarry.

Depuis quelques années, SCSO était à la recherche d'une parcelle afin d'y concevoir une usine sur mesure correspondant aux besoins grandissant de la société. Situé à 15 km du siège de Mérignac, le site BBF Fabrication (Renaulac) de Cestas Jarry répondait en tous points aux besoins de SCSO, tant en termes d'outil industriel disponible, de compétences que des capacités d'évolution et de développement.

Actuellement, le site total représente une surface d'environ 55 000 m² qui est divisé en trois grandes parties :

- 5 000 m² dédiés à la fabrication.
- 7 000 m² de zone logistique.
- 3 000 m² pour le stockage des matières premières et emballages vides.

En complément, on peut trouver sur le site un laboratoire R&D et contrôle qualité de 400 m² ainsi que 1 300 m² de bureaux.

SCSO UNIKALO dispose donc de deux sites de production complémentaires, qui lui permet de mutualiser les ressources et les compétences. Ce second site permet à SCSO de réunir les activités de stockage exercées à Canéjan.

Cette nouvelle usine permet à UNIKALO d'atteindre une capacité globale de production de 70 000 tonnes/an.

1.2 Capacités techniques

1.2.1 Effectifs et capacités de production

L'organisation SCSO UNIKALO projetée sur les trois sites est la suivante :

Année	Mérignac	Canéjan	Cestas Jarry	Total
2022	254 personnes Quantité produite (estimation) : 33 730 T	52 personnes	106 personnes Quantité produite (estimation) : 11 727 T	Effectif : 412 personnes Quantité produite (estimation) : 45 457 T
2023	275 personnes Quantité produite (estimation) : 33 000 T	60 personnes	120 personnes Quantité produite (estimation) : 12 000 T à 14 000 T	Effectif : 455 personnes Quantité produite (estimation) : 45 000 à 47 000 T
2024	290 personnes Quantité produite (estimation) : 33 000 T	65 personnes	130 personnes Quantité produite (estimation) : 31 000 T à 34 000 T	Effectif : 485 personnes Quantité produite (estimation) : 64 000 à 67 000 T

Figure 1 : Evolution de l'organisation SCSO UNIKALO

Source : UNIKALO - Données 2023

1.2.2 Organisation et qualifications

En exploitation, les capacités techniques peuvent être approchées par l'organisation du site qui vise en particulier la gestion de l'environnement et la maîtrise des risques :

- Un service Hygiène / Sécurité / Environnement (6 préventeurs), en lien avec les activités et services de SCSO UNIKALO ; le service HSE assure la prévention des risques et exerce une veille réglementaire permanente afin de répondre aux exigences des réglementations et normes en vigueur (voir § 1.4.1).
- Un service R&D, qui travaille en étroite collaboration avec les clients afin de développer les produits les plus adaptés à leurs besoins et suivre l'évolution des normes. Basé sur l'éco-conception, le laboratoire R&D formule des produits conformes à des critères écologiques stricts et à faible teneur en COV. L'intégration des critères environnementaux dès la phase de conception ou de reformulation des peintures permet au laboratoire R&D d'en mesurer les impacts et ainsi les minimiser.
- Un laboratoire Contrôle Qualité : les produits finis sont fabriqués en France, sur les sites de Mérignac et de Cestas. Ces derniers sont soumis à des tests de contrôles rigoureux par le laboratoire Qualité afin d'assurer une qualité constante des produits.
- Une logistique rationnelle et efficace : optimisation des navettes intersites, capacité de stockage des entrepôts optimisée, ...
- Une équipe technique en charge de la vérification et de la maintenance des bâtiments et installations.
- Un programme de formation interne.
- Des relations partenariales avec les fournisseurs et prestataires extérieurs.

1.3 Capacités financières

L'évolution du chiffre d'affaire de SCSO UNIKALO depuis 2019 est présentée dans le tableau suivant :

2019	2020	2021	2022
93,06 M€	104,1 M€	124,9 M€	142 M€

Figure 2 : Evolution du chiffre d'affaire SCSO UNIKALO

Source : UNIKALO - Données 2023

Sur le plan financier, la SCSO UNIKALO est constituée en Société par Actions Simplifiées au capital de 4 888 528 euros.

Cet élément, ainsi que la souscription de polices d'assurances permettent de justifier des capacités financières de la société SCSO UNIKALO à faire face à ses responsabilités environnementales en cas de sinistre qui atteindrait l'entreprise.

La société SCSO UNIKALO dispose ainsi des capacités financières nécessaires à l'exploitation des installations décrites dans le présent dossier.

1.4 Les engagements SCSO

Depuis toujours, SCSO se démarque par une stratégie d'innovation en faveur du respect de l'environnement.

SCSO conçoit, développe et fabrique des peintures répondant aux exigences techniques et économiques du marché dans le respect des réglementations en vigueur.

Depuis toujours attachés à réduire son impact environnemental, SCSO se fixe des objectifs de conception et de fabrication allant au-delà des réglementations, et continue à innover principalement dans la recherche de matières premières biosourcées, recyclées et /ou réemployées, pour proposer à ses clients des produits et solutions contribuant à l'amélioration de leur performance énergétique.

Pour mettre en œuvre ses ambitions, SCSO a défini ses objectifs pour traduire ses valeurs et engagements en matière de développement durable :

- Concevoir, produire et distribuer des peintures respectueuses des Hommes et de l'Environnement.
- Inscrire sa croissance économique dans une optique de développement durable.
- Animer une organisation de travail respectueuse des collaborateurs.

ISO 14001, Écolabel, ISO 16000, NF Environnement, Zone Verte Excell®, démarche habitat durable, ... sont autant d'indicateurs qui prouvent l'engagement volontaire de la SCSO depuis plusieurs années :

- 2007 : 1^{er} produit certifié Ecolabel.
- 2008 : obtention de la norme ISO 14001 pour la conception et la production.
- 2009 : lancement de gamme de peinture écologiquement propre sous Ecolabel, Zone verte, et Excell.
- 2011 : démarche Haute Qualité Environnementale, avec référencement des produits sur la base INIES (base de données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment).
- 2012 : lancement de la 1^{ère} gamme biosourcée.
- A fin 2021 :
 - 68% de la production est labélisée NF Environnement ou Ecolabel.
 - 91% de la production est en phase aqueuse.
 - 33 références de peinture sont labélisées.
 - Le chiffre d'affaire lié à la production et la vente des produits biosourcés est de 1,1 million d'euros, pour 275 tonnes produites.
 - 30% de déchets recyclés dans l'industrie.
- 2022 :
 - Certification ISO 14001 renouvelée en 2022, sans réserve, avec intégration du nouveau site de production de Cestas Jarry.
 - Réalisation d'audits énergétiques.
 - 66% de produits labellisés.
 - 41% de déchets recyclés.
- Bilan carbone initié pour 2023.

1.4.1 Démarche RSE

SCSO est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise « RSE ».

Notre démarche d'éco-conception de nos produits et de certification ISO 14001 des sites étaient les premières étapes vers notre politique RSE. Naturellement, nous avons voulu déployer une dynamique globale de développement durable au sein de l'ensemble de nos activités. Pour nous, développer la RSE c'est :

- Choisir une démarche d'amélioration continue, essentielle à notre croissance.
- Affirmer nos engagements et nos valeurs.
- Accompagner nos ambitions.
- Rassembler nos équipes autour d'un projet commun.
- Ce qu'il y a de plus juste pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Nous avons pour objectif de devenir le leader français des fabricants et distributeurs de peintures en mettant au cœur de notre démarche le respect des Hommes et de l'Environnement.

Pour mettre en œuvre nos ambitions, nous avons défini les axes, le plan d'actions et les objectifs à l'horizon 2025 suivants qui structurent notre démarche RSE. Une gouvernance dédiée est mise en œuvre pour soutenir nos valeurs et engagement.

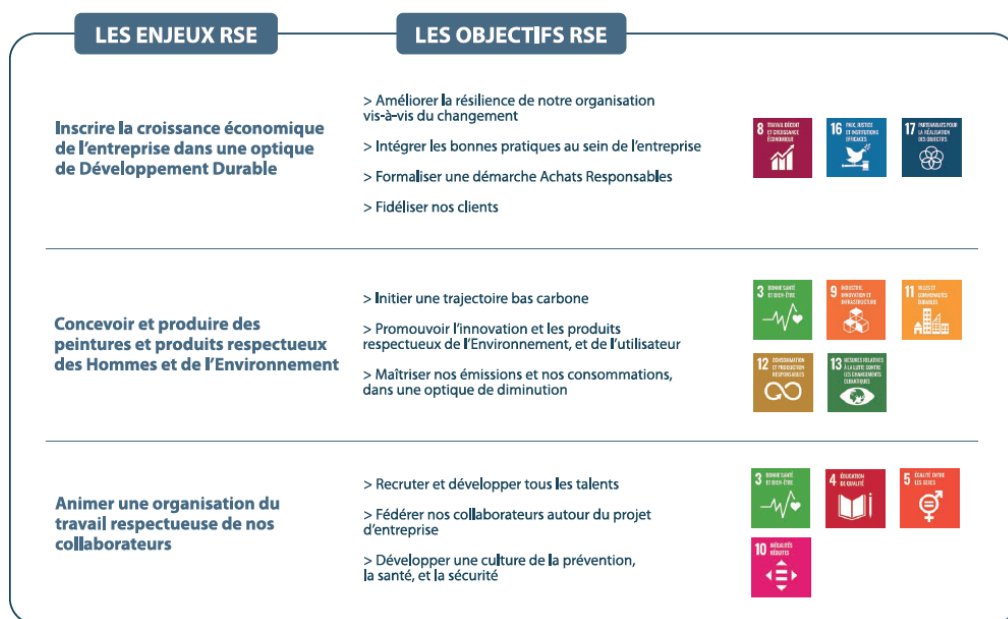


Figure 3 : Engagements de la démarche RSE UNIKALO

1.4.2 Certification ISO 14001

SCSO est certifié ISO 14001 en conception et en production

La certification ISO 14001 est une démarche volontaire. Elle définit les exigences relatives à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un système de management environnemental. Elle repose sur le principe d'amélioration continue de la performance environnementale par la maîtrise des impacts liés aux activités du site.

Ce système est un outil de gestion qui permet de prendre en compte les impacts de l'activité de la SCSO sur l'environnement, de les mesurer et de les réduire.

Ainsi, la certification ISO 14001 apporte la garantie d'un fabricant engagé dans la prévention des risques environnementaux. Elle atteste de l'intérêt de la SCSO pour les aspects écologiques en termes de

gestion des déchets, de maîtrise de la pollution de l'air et de l'eau, de consommation énergétique et de matières premières.

➤ **Quelques exemples :**

- Actions de diminution de nos consommations électriques : changement partiellement les luminaires traditionnels par des luminaires basse consommation, LED, intégration de véhicules hybrides rechargeables, et de navettes poids-lourds intersites roulant au biogaz,
- Réduction drastique des consommations de plastiques : suppression de plastiques à usage unique, diminution des épaisseurs des films étirables de palettisation, emballages plastiques recyclés,
- Recyclage de 41% des déchets en 2022 à l'échelle des 3 sites industriels.
- Réalisation d'un Plan de Gestion des Solvants pour les 2 sites de production de Mérignac et de Cestas Jarry.

Le système de management environnemental de la SCSO est certifié ISO 14001 depuis 2008, sans aucune non-conformité. Le nouveau site de Cestas Jarry a également obtenu sa certification en 2022.

1.4.3 Démarche de labellisation des produits SCSO

SCSO a pour objectifs de généraliser les labels de type NF environnement à l'ensemble de ces gammes, et d'intégrer des matières premières biosourcées dans davantage de formulations. A ce jour il n'existe pas de label reconnaissant les produits biosourcés. Aussi, la norme NF EN 16640 permet de déterminer la teneur en carbone biosourcé dans les produits avec l'usage de carbone 14.

➤ **NF ENVIRONNEMENT et ECOLABEL**

Créée en 1991, la certification NF Environnement, délivrée par un organisme indépendant, est un outil de reconnaissance de la qualité écologique d'un produit. Elle garantit sa qualité par la conformité à des normes, ainsi que la limitation de ses impacts sur l'environnement tout au long de son cycle de vie : de sa fabrication jusqu'à son élimination.

La labellisation est une démarche volontaire, ces marques sont délivrées en France par AFNOR Certification, un organisme indépendant.

Ce label distingue donc les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit. Leur usage contribue au comportement éco-responsable des consommateurs.

Les produits labellisés répondent à des critères environnementaux vérifiés sur l'ensemble de leur cycle de vie, de l'origine des matières premières qui les composent à leur élimination. Les critères de ce label garantissent aussi l'aptitude à l'usage des peintures en s'appuyant sur les critères de performance définis dans le référentiel.

Pour les peintures, vernis et produits connexes, il existe treize critères, parmi lesquels des critères de limitation des substances dangereuses, de métaux lourds, et de la teneur en composés volatils.

La révision régulière des critères écologiques, tous les trois à cinq ans, permet de prendre en compte les évolutions technologiques et de maintenir une certaine sélectivité.

La labellisation NF ENVIRONNEMENT garantit des produits dont l'impact environnemental est réduit, régulièrement contrôlés par un organisme indépendant, et dont les critères de performance sont vérifiés.



29 références
soit 94 produits certifiés
NF Environnement

SCSO propose des peintures intérieures ecolabellisées en blanc et teintes, permettant de répondre à tout type de chantier.



4 références
soit 13 produits certifiés
Ecolabel Européen

➤ **Attestation Zone Verte Excell**

Les industries agro-alimentaires sont en quête de produits sains et reconnus comme écologiques afin de garantir une protection optimale aux denrées alimentaires. Une attestation telle que l'attestation Zone Verte Excell assure aux professionnels du secteur, un respect des normes.

Un produit arborant ce label est parfaitement compatible avec la Qualité de l'Air Intérieur des bâtiments industriels et/ou agricoles.

Cette procédure permet d'évaluer avec soin l'inertie des divers matériaux accédant à un environnement sensible, en adéquation avec l'aspect durable ainsi que l'impact environnemental. Cette exigence permet d'assurer aux professionnels l'accès à des produits respectueux de l'environnement. Ces derniers pourront alors être utilisés au sein d'habitats, de divers lieux de vie, ainsi que dans les nombreux locaux de l'industrie agro-alimentaire.

La peinture attestée Zone Verte Excell est une peinture environnementale qui remplit tous les critères d'exigence en matière d'écologie. Le but étant d'atteindre un niveau de qualité supérieure.

Cet objectif permet de garantir une sécurité optimale au sein des bâtiments abritant notamment des denrées alimentaires sensibles. Cette peinture certifiée présente un niveau d'émission véritablement minime.

En pratique, elle améliore considérablement la qualité de l'air intérieur. Il est désormais acquis que l'aération d'une pièce ou d'un bâtiment joue un rôle majeur dans ce domaine mais la qualité de chaque composant (isolant, peinture...) est un facteur tout aussi important. Une peinture ainsi attestée Zone verte Excell émet donc peu de polluants, à court, moyen et long terme.

Afin d'optimiser la qualité de l'air intérieur, que ce soit dans une habitation ou un bâtiment abritant des denrées alimentaires, il est important de choisir des produits sûrs et certifiés. Le catalogue UNIKALO est composé de peintures de très hautes qualités. Pour chaque usage, il existe un produit attesté adapté.

Depuis plusieurs années, SCSO s'engage dans le respect de l'environnement en proposant des peintures aux composants naturels, biosourcés et renouvelables. SCSO conçoit et développe des peintures répondants à de nombreuses exigences techniques, permettant d'obtenir l'attestation Zone Verte Excell.



43 références
labellisées
Excell Zone Verte

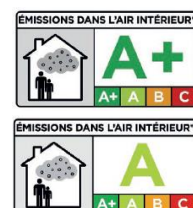
➤ **Norme ISO 16000-23 - Air intérieur :**

Nous passons en moyenne plus de 80% de notre temps dans des locaux fermés (bureaux, écoles, habitations...). Or, l'air intérieur y est 8 fois plus pollué que l'air extérieur.

Le formaldéhyde se place en tête des polluants de l'air intérieur. Présent dans l'air ambiant, il irrite les yeux et le nez ou la gorge et en cas d'exposition durable, il provoque des maux de tête ...

Au niveau de la législation : la qualité de l'air est devenue une préoccupation principale et une problématique de santé poussant les pouvoirs publics à légiférer afin d'encadrer les émissions de COV présents dans l'air intérieur. Les Établissements Recevant du Public (crèches, écoles, centres de loisirs, hôpitaux, ...) ont désormais pour obligation de contrôler la qualité de l'air intérieur.

Depuis le 1^{er} septembre 2013, tous les produits de construction destinés à un usage intérieur doivent indiquer sur leur emballage une note allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions). Cette note est attribuée en fonction de mesures d'émissions de substances polluantes dans l'air intérieur, mesures prises à 28 jours par un laboratoire indépendant. Cette note informe donc le consommateur uniquement sur le résultat de ce test mais ne certifie en aucun cas la qualité du produit ou autres aptitudes à l'usage.



Par ce biais, l'étiquetage environnemental garantit :

- La conformité aux valeurs limites pour la teneur d'émissions de substances polluantes dans l'air intérieur.
- Plus de 99% des peintures sont notées A ou A+.

- Une lecture simple des émissions de polluants volatils.
- Des peintures respectueuses des utilisateurs.

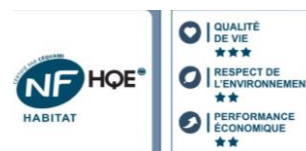
Une des gammes a obtenu la certification Eurofins Indoor Air Comfort Gold (EIACG) qui contribue à promouvoir les produits à plus faible taux d'émission et démontre la conformité avec toutes les exigences relatives aux COV en Europe (gouvernementales et volontaires), comme le label français COV, classe A (ou mieux).

➤ **L'Habitat Durable HQE**

Le cadre de référence du bâtiment durable de l'association HQE s'applique à tous les acteurs de la construction.

Ses objectifs : proposer une démarche qui offre bonne qualité de vie, respect de l'environnement et apporte performance énergétique et économique. La démarche de l'habitat durable traduit le souhait du maître

d'ouvrage de minimiser les impacts d'une construction ou d'une rénovation de bâtiment sur l'environnement et sur les usagers pendant les travaux et après la livraison.



L'Habitat Durable HQE incite l'ensemble des acteurs du bâtiment à s'engager et faire des choix réfléchis, fondés sur les piliers du développement durable, autour de 4 thématiques déclinées en 12 objectifs.

SCSO facilite la démarche HQE des entreprises du bâtiment par la rédaction des Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES). Les FDES fournies par SCSO constituent les outils livrant des informations fiables et exploitables dans le cadre de ces projets de bâtiment durable. Le maître d'ouvrage peut ainsi évaluer la performance environnementale de l'ensemble des produits de construction.

Pour que ses produits et solutions puissent être utilisés sur des chantiers labellisés BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method) ou s'inscrire dans le respect de la réglementation environnementale française RE2020, SCSO s'attache à répondre à certains critères et aux 12 principes de la chimie verte dans la conception de ses produits.

L'objectif est en particulier de répondre à la RE2020 qui identifie l'empreinte carbone de chaque produit utilisé dans la construction, mais aussi d'identifier les matières premières à impact délétère sur l'environnement, que ce soit en termes de pollution ou d'émissions carbone générées. Les résultats permettront de privilégier certaines matières premières en formulation pour diminuer les impacts.



SCSO s'inscrit parfaitement dans la démarche Habitat Durable HQE, et répond à des objectifs qui sont transversaux aux différentes phases de l'opération (qualité de l'air intérieur, confort visuel, durabilité des matériaux, éco-conception, impact environnemental, ...).

1.4.1 Culture de la prévention, santé et sécurité

L'équipe Hygiène Sécurité Environnement (HSE), composée de 6 préventeurs, en charge des questions de prévention des risques et de santé sécurité a été renforcée, pour pouvoir déployer des mesures et plans d'actions à la fois dans les magasins et sur le site de Cestas Jarry.

Au total, plus de 1,1 millions d'euros d'investissement sont programmés pour la modernisation de l'équipement de production et pour la sécurité des collaborateurs.

Pour la partie industrielle sur les sites de production, les **projets Santé Sécurité au Travail (SST)** sont alignés sur les investissements de modernisation des installations. Peuvent être mentionnés la sécurité

machine, la sécurisation des toitures, la sécurisation de la descente dans les cuves, la sécurisation des zones ATEX, les postes de préparation des poudres,

Les risques chimiques sont traités en priorité avec la formation des nouveaux arrivants et l'intégration par le service santé au travail des fiches de données sécurité (FDS) dans le logiciel d'évaluation des risques SEIRICH, permettant ainsi de compléter le document unique d'évaluation des risques de nos collaborateurs (DUER).

La prévention du risque incendie est une question centrale pour l'ensemble des sites SCSO. Les procédures incendies sont régulièrement mises à jour avec de nombreuses causeries sur le sujet, des exercices d'évacuation, des formations du personnel et des audits réguliers sont réalisés.

2. GARANTIES FINANCIERES

La législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) prévoit que l'exploitation de certaines catégories d'installations soit subordonnée à la mise en place de garanties financières.

Cette garantie doit permettre de mobiliser, si nécessaire, les fonds visant à faire face à la défaillance de l'exploitant dans certains cas de figure problématiques, et ceci afin d'éviter que des travaux importants ne restent à la charge de la collectivité publique.

Initialement associées aux installations de stockage de déchets, aux carrières, et aux installations soumises à autorisation avec servitude d'utilité publique, la liste des installations visées à profondément été revue en deux arrêtés en date du 31 mai 2012.

Le décret n°2012-633 du 3 mai 2012 relatif à l'obligation de constituer des garanties financières en vue de la mise en sécurité de certaines installations classées pour la protection de l'environnement, est venu étendre l'obligation de constitution des garanties financières fixée à l'article R.516-1 du code de l'environnement, aux installations soumises à autorisation listées dans l'arrêté ministériel du 31 mai 2012, parmi lesquelles se trouvent :

- les installations d'emploi de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels (rubrique 2640), lorsque la quantité de matière est supérieure ou égale à 10 t/j.

Par conséquent, la SCSO UNIKALO est visée par l'arrêté du 31 mai 2012 fixant la liste des installations classées soumises à l'obligation de constitution de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement.

Le détail des calculs est présenté dans la **PJ n°60 – Garanties financières**.

Le montant global des garanties financières est inférieur à 100 000 €. Conformément à l'article R516-1 du Code de l'Environnement, le site n'est pas soumis à constitution de garanties financières.